



SAINT-CYR-L'ÉCOLE<sup>78</sup>  
(YVELINES)

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Cyr-l'École, le 4 février 2019

### **Compte tenu de l'écho en ligne que prennent les accusations portées contre un animateur de centre de loisirs, la Ville de Saint-Cyr-l'École tient à redonner quelques repères aux personnes qui auraient à connaître une des nombreuses versions de cet incident.**

Depuis quinze jours un emballement a lieu sur les réseaux sociaux. A en croire certains messages, « on tenterait d'étouffer une affaire de pédophilie en laissant le coupable continuer tranquillement ses méfaits ». Il n'en est rien !

Par mesure de prévention le directeur a été suspendu de ses fonctions le temps que la justice fasse la lumière sur ces accusations. Ce travail est celui des professionnels de la Police, de la Justice, qui doivent pouvoir travailler sans subir de pressions qui viendraient compliquer leurs tâches ;

#### Quelques rappels de bon sens :

- L'interprétation de mots employés par un enfant de 4 ans, la recherche du contexte dans lequel il les a dits, la compréhension des faits qu'il a relatés est l'affaire de spécialistes qualifiés ayant l'habitude de travailler avec de jeunes enfants. Une vidéo Youtube ne permet pas, seule, d'apporter une réponse ;
- Les conséquences de la médiatisation d'une telle affaire sont potentiellement très lourdes pour tous les protagonistes, y compris l'enfant dont le prénom restera pour longtemps associé à cette affaire. Cela ne paraît souhaitable pour personne, ce qui explique la relative discrétion qu'observe chacun en attendant que la Justice rende son verdict. Il n'y a là aucune volonté de cacher quoi que ce soit, en France nul ne se rend justice lui-même.

En dépit de ce qu'a pu indiquer la presse il y a quelques jours, nous sommes toujours dans l'attente d'une décision officielle de justice. Personne n'est mis hors de cause et personne n'est considéré comme coupable. Organiser des auditions et démêler le vrai du faux prend nécessairement du temps, nous espérons comme vous une issue rapide.

Alors que l'émotion suscitée par les propos de l'enfant est légitime, et la volonté de soulager la détresse exprimée par la maman parfaitement compréhensible, la Ville de Saint-Cyr-l'École estime qu'il est de sa responsabilité de demander une nouvelle fois à chacun de s'abstenir de véhiculer des affirmations infondées. Laissons la police faire son travail pour connaître rapidement la vérité !